

Vivre la Wallonie

Le magazine de la Région wallonne

N°3 - Mars 2009

TRIMESTRIEL (Mars - Avril - Mai 2009) Bureau de dépôt : Bruxelles X, P801355

FOCUS

L'éco-prêt

INVITÉ

Saule

ABONNEZ-VOUS
Voir page 2
C'EST GRATUIT !



A la Une

LA RÉGION

au cœur de votre quotidien



RÉGION WALLONNE

EDITO

Le mot de la rédaction



Le Monde, l'Europe, la Wallonie change. Les enjeux sont importants : globalisation, accélération des échanges, réchauffement climatique, crise économique. La Région wallonne n'entend pas rester au balcon ! Le pouvoir public wallon dispose de leviers importants et agit.

Notre dossier fait le point sur les principales mesures que la Région wallonne a adoptées ces derniers mois pour rencontrer concrètement les principales préoccupations des citoyens.

Tout au long des pages de « Vivre la Wallonie », vous découvrirez aussi la volonté du Service public de Wallonie, la nouvelle administration de votre Région, d'être au cœur de votre vie et en phase avec vos projets.

« Vivre la Wallonie », c'est de l'info, de l'optimisme et des bons plans !

Bonne lecture !

L'équipe de « Vivre la Wallonie »

Retrouvez-nous sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie

SOMMAIRE

TEMPS FORTS

Survol de l'actualité

3

FOCUS

L'Eco-prêt

5

TALENTS

Alice Smeets, Henri Chaumont et Yoris Grandjean

6

COUP DE CHAPEAU

Mieux vivre et soulager la terre

7



L'INVITÉ

Saule, un style, un groupe, une destinée

8



A LA UNE

La Région au cœur de votre quotidien

9

LE GUIDE

Découvrir

17

LES ÉCHOS

Infos-entreprises

18

LES ESSENTIELS

Infos-citoyens

19

D'ICI ET D'AILLEURS

Un stage à l'étranger, clé sur porte

21

AIR DU TEMPS

Concours et recette


22

APERÇU

Agenda

23

POUR VOUS ABONNER GRATUITEMENT :

Appelez le numéro vert de la Région wallonne :  ou inscrivez-vous sur notre site www.wallonie.be/vivre-la-wallonie Pour commander plusieurs exemplaires : nathalie.gego@spw.wallonie.be

VIVRE LA WALLONIE

Magazine d'information trimestriel de la Région wallonne édité par la Direction de la Communication externe du Service public de Wallonie

Place Joséphine Charlotte, 2 - 5100 JAMBES
Numéro 3 - Mars, avril et mai 2009

Éditrice responsable : Danielle SARLET, Secrétaire générale

Directeur de la publication : Jacques MOISSE

Rédactrice en chef : Joëlle DEGLIN
joelle.deglin@spw.wallonie.be - 081/32.14.37

Secrétaire de rédaction : Valérie PUTZEYS
valerie.putzeys@spw.wallonie.be - 081/32.14.39

Équipe de rédaction : Christelle DELLISSE, Christelle CORVILAIN, Stéphanie ERNOUX, Michaël MODOLO, Hélène PANAS, Laurent VAN DRIESSCHE, Nicolas YERNAUX

Promotion, marketing et diffusion: Nathalie GEGO

Mise en page : IN FINE - Quai du Barbou, 8A - 4020 LIEGE

Impression : GRAFI PRINT
Boulevard P. Mayence, 17 - 6000 CHARLEROI

Survol de l'actualité



Service public de Wallonie

SPW-CLAP 3^{ÈME}

Retrouvez chaque trimestre dans votre magazine, l'actualité du SPW

Le nouveau portail en ligne

Ce nouveau portail se veut le guide et la vitrine de votre nouvelle administration wallonne née de la récente fusion du MRW et du MET.


Guide car spw.wallonie.be a pour vocation de répondre à toutes vos questions grâce notamment à l'annuaire reprenant les coordonnées de l'ensemble des agents du SPW, à la présentation des organigrammes et des missions des différentes directions générales.

Enfin, vitrine car ce site a pour ambition de mettre en avant, au travers de vidéos et de reportages, le travail quotidien des agents du Service public de Wallonie. N'attendez plus ! **Rejoignez-nous sur <http://spw.wallonie.be>**



Parution du guide de la Région wallonne

Pour tout savoir sur le nouveau SPW et les autres acteurs publics wallons,

téléchargez le guide via le site <http://spw.wallonie.be> ou commandez-le au 

80 % des usagers satisfaits de l'administration !

C'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès de 1.017 citoyen(ne)s ayant eu recours aux services de l'administration wallonne.

LA RÉGION, PIVOT DE L'ACTION ANTI-CRISE

Fin de l'année, le Gouvernement wallon a adopté un plan d'action destiné à contrer les effets de la crise. Il a dégagé plus d'1,5 milliard € pour :

→ Soutenir le pouvoir d'achat par le soutien à l'emploi

- un soutien à la création d'emplois dans les entreprises du secteur marchand et, plus particulièrement la création d'emplois des jeunes peu qualifiés ;
- un soutien à la mise à l'emploi de nouveaux travailleurs à bas salaires accompagnés par les MIRE (Missions régionales pour l'Emploi) ;
- l'ouverture des plans de formation aux travailleurs en chômage économique ou technique, aux sous-traitants de l'entreprise, travailleurs intérimaires et travailleurs sous contrat à durée déterminée ;
- une mesure «speed coaching» visant à favoriser la prise en charge rapide des travailleurs intérimaires et sous contrat à durée déterminée en vue de maintenir un niveau optimal d'employabilité (lire en page 12).



1,5 milliard € pour contrer la crise

→ Soutenir les entreprises par le renforcement de l'accès au crédit

- un médiateur wallon de crédits au PME (lire en page 18) ;
- des produits financiers spécifiques « court terme » au sein des 9 invests wallons ;
- un mécanisme de garantie régionale aussi pour les grandes entreprises ;
- une garantie aux crédits bancaires pour soutenir les entreprises exportatrices ;
- la création d'une caisse d'investissements de Wallonie.

→ Soutenir les entreprises en accélérant les procédures administratives

- une accélération de la liquidation des subsides relatifs aux zones d'accueil
- des activités économiques ;
- une accélération des expropriations et acquisitions dans les zones d'accueil .

→ Soutenir les entreprises en soutenant la demande

- un important programme de travaux sur le réseaux routier et autoroutier et dans les transports durables ;
- la garantie de la Région pour des investissements en construction des hôpitaux, des structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées ;
- plus de souplesse pour l'octroi des primes aux entreprises.

Survol de l'actualité



Près de 6 millions d'heures sont prévues par les services d'aides aux familles

de 6 millions d'heures prestées par les divers services d'aides. Concrètement, elle permettra à un bénéficiaire qui reçoit 15 heures d'aide familiale par semaine de voir sa facture mensuelle réduite de 24 €, soit une économie de 284 € par an.

LES SERVICES D'AIDES AUX FAMILLES MOINS CHERS

Les bénéficiaires des services d'aides aux familles jouissent dès à présent d'une réduction de 40 centimes de l'heure sur le coût des prestations. Cette mesure d'application en date du 1^{er} janvier vise à soulager les factures des personnes âgées et des familles recourant à ces services d'aides à la vie quotidienne. Les services d'aide aux familles et aux personnes âgées permettent à un public très souvent socialement défavorisé de bénéficier d'une intervention extérieure afin d'assurer des tâches de la vie quotidienne comme l'aide au ménage, le repas, l'entretien de la maison ou encore l'accompagnement dans les démarches administratives.

Cette mesure touche directement 43.000 familles qui bénéficient de près

ZÉNOBE SE PENCHE SUR LA WALLONIE

Mise en place à l'initiative de la Région wallonne, l'objectif de la Commission Zénobe est à la fois simple et très ambitieux : formuler en toute autonomie et sans tabou, des propositions concrètes et opérationnelles en faveur du développement socio-économique de la Wallonie, dans une perspective durable, et en indiquer les modalités de mise en œuvre. Cette commission indépendante présente l'originalité d'une grande diversité parmi ses membres puisqu'elle est composée de 33 personnalités ayant des compétences, des activités et des opinions politiques ou philosophiques variées : patrons de grandes entreprises ou de PME, syndicalistes, chercheurs, universitaires, responsables d'organisation ou acteurs de la scène culturelle, wallons mais aussi bruxellois, flamands et français. Une variété qui constitue un atout majeur dans la réflexion puisque aucun champ de la réalité wallonne n'est laissé dans l'ombre... Le résultat des travaux, attendu en mars, sera rendu public et transmis à l'ensemble du gouvernement ainsi qu'aux parlementaires wallons.

La gratuité des TEC tombe à pic !

Dès la prochaine alerte SMOG, les transports en communs seront entièrement gratuits sur l'ensemble du réseau desservi par le groupe TEC. Cette nouvelle mesure vise bien évidemment à diminuer les concentrations en particules fines lors des pics de pollution mais aussi à sensibiliser le grand public.



En savoir plus

<http://air.wallonie.be>

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE SUR LES AUTOROUTES WALLONNES

Le Gouvernement wallon a décidé d'adopter une nouvelle signalétique d'animation touristique et culturelle sur les autoroutes wallonnes. En tout, ce sont 48 panneaux touristiques qui seront posés le long de l'autoroute E40 (pour un montant de 314.543 €) et 45 panneaux sur la E42 (375.000 €). L'installation débutera ce printemps.

EN CHIFFRES

Ce sont environ 60.000 personnes dont l'emploi est assuré grâce au secteur du tourisme.



Eco-prêt, un prêt à taux zéro pour économiser de l'énergie

La meilleure énergie, c'est celle qu'on économise ! Mais tout le monde ne dispose pas des fonds propres pour remplacer sa chaudière ou installer des panneaux photovoltaïques, par exemple. Le système des éco-prêts mis en place depuis cette année est un nouvel incitant à améliorer la performance énergétique de votre habitation.

Depuis leur existence, les primes énergie ont rencontré un succès croissant. Le chauffage représente 54% de la consommation d'énergie d'un ménage wallon. En Région wallonne, nombreux sont les logements construits à une époque où l'isolation, les systèmes de chauffage et les énergies renouvelables n'étaient pas au centre des préoccupations. Les primes énergie couvrent une large palette d'investissements : audit énergétique, isolation, remplacement du simple vitrage par du double vitrage, placement de pompes à chaleur, prime pour les maisons passives, etc. Le nouveau système d'éco-prêts vient donc renforcer les mesures déjà existantes.

Désormais, certains ménages pourront bénéficier d'un prêt à taux zéro (c'est-à-dire un remboursement sans intérêt) pour financer des travaux d'isolation, de chauffage ou de ventilation dont le but est d'améliorer la performance énergétique de l'habitation.

Qui accorde ces éco-prêts ?

Soit le Fonds du Logement des Familles nombreuses (FLW) ou de la Société wallonne du Crédit social (SWCS).

Quelles sont les conditions d'obtention d'un éco-prêt ?

Le montant de l'éco-prêt est calculé en fonction des revenus imposables globalement de 2007 ne dépassant pas 45.200 € pour un couple et de 37.300 € pour un isolé, majorés de 2.200 € par enfant à charge ou personne handicapée. La demande de permis d'urbanisme du bâtiment doit avoir été déposée avant le 1^{er} janvier 1996 et l'emprunteur doit être

propriétaire (résidence principale) depuis 5 ans. Enfin, le coût des travaux doit être au minimum de 2.500 € TVAC et maximum 30.000 € TVAC et être réalisés par une entreprise enregistrée, sauf l'isolation de la toiture qui peut être réalisée par le demandeur.

Comment faire ?

Il faut s'adresser à la SWCS ou au FLW qui procède à l'expertise énergétique de l'immeuble, objet de la demande de l'éco-prêt, pour établir la liste des travaux et l'ordre de leur priorité, pouvant être financés au moyen de l'éco-prêt.

Quelle est la durée du remboursement ?

Elle sera de maximum 10 ans et fixée en fonction des ressources du ménage et de l'âge du demandeur. L'éco-prêt doit être complètement amorti au moment où

l'emprunteur atteint l'âge de 70 ans (sauf cas exceptionnel). Le demandeur est tenu de céder à la SWCS ou au FLW les éco-primes qui, une fois accordées, sont comptabilisées sur le compte de remboursement.

➤ En savoir plus

FLW : www.flw.be
Rue de Brabant, 1, 6000 Charleroi
Tél. : 071/20.77.11
E-mail : contact@flw.be

SWCS : www.swcs.be
Boulevard Tirou, 7, 6000 Charleroi
Tél. vert : 0800/25 400
E-mail : contact@swcs.be



Stéphanie ERNOUX

Remarqués pour vous

ARCHITECTURE

ET L'ARCHITECTURE DEVINT « ORGANIQUE »

Henri Chaumont est architecte. Il a construit sa maison à Mormont avec son épouse qui s'est occupée de toute la céramique intérieure et qui en a fait son métier.

Il utilise des matériaux sains et simples, comme le bois. « *Mon père menuisier m'emmenait souvent avec lui sur chantier. Le bois permet de courber les structures ou d'incliner les parois, ce qui donne une sensation d'espace* ». Il aime utiliser des enduits d'argile ou de chaux. « *Ce qui est aussi génial, dit-il, c'est le contact avec l'artisan avec lequel on collabore et qui commence à parler de son métier, de son savoir-faire, c'est passionnant !* » L'architecture organique est expressive et s'exprime par l'unité dans sa diversité, par son caractère vivant. La clé est de pouvoir lier une forme avec une autre. Il faut oser sortir d'un cadre formel, d'un conformisme omniprésent. Construire en organique n'est pas forcément coûteux. « *En 2004, j'ai transformé une maison pour 130.000€ en triplant sa surface!* »

► Pour en savoir plus sur l'architecture organique, rendez-vous sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie

Quand un projet est à la hauteur de son ambition



CONCOURS INTERNATIONAL DE LA PHOTO UNICEF 2008

UNE EX-ÉTUDIANTE DE SAINT-LUC À LIÈGE SE DISTINGUE...

Seulement 21 ans et un talent incontestable. Alice Smeets, ancienne étudiante liégeoise, remporte haut la main le Prix Unicef 2008.



Parmi quelque 1.450 photos de 128 photographes de 31 pays différents, le cœur du jury s'emballa pour le regard d'Alice. Et on comprend, l'image est forte : une petite fille, en robe blanche immaculée, patauge dans la boue et les déchets d'un des plus grands bidonvilles d'Haïti. Au delà de l'esthétisme, cette photo contrastée nous rappelle les dignes droits de l'enfant, trop souvent occultés. Ce prix devrait être une très jolie carte de visite pour cette jeune photographe qui, envisage de s'installer à Londres l'année prochaine pour y accomplir un master en photographie appliquée au journalisme.

► En savoir plus

www.alicesmeets.be - www.unicef.be

SPORT

COMME UN POISSON DANS L'EAU !



A 20 ans à peine, Yoris Grandjean vient de réussir un exploit sans précédent. Il est devenu le nageur belge le plus rapide de tous les temps et le tout premier à être descendu sous la barre des 49 secondes sur 100 mètres nage libre (le crawl)!

« Y » possède vraiment un talent immense, une classe folle, une explosivité étonnante et surtout, une volonté de fer qui lui permettent de briller dans un sport d'une exigence rare. Il gagne tout depuis l'âge de 12 ans pour atteindre aujourd'hui les sommets européens et se situer dans les 20 meilleurs mondiaux de la discipline « reine ». Lorsqu'il plonge dans un bassin de natation, il se sent comme un poisson dans l'eau, et c'est peu de le dire... Au rythme de 60 kilomètres par semaine, il nage environ 4 heures par jour, 6 jours sur 7, sans oublier des séances complémentaires (musculature, stretching). Pour devenir encore meilleur, il s'entraîne 8 mois de l'année à Antibes (sud de la France) dans des infrastructures idéales, un encadrement de qualité et des partenaires d'entraînement tels que Bousquet, Gilot, Leveaux ou encore Alain Bernard, soit le meilleur quatuor français de tous les temps et le meilleur relais du monde en ce moment ! Dans un coin de sa tête, Yoris ne pense qu'à une seule chose: être sur le podium des JO de Londres en 2012. Nous avons rencontré son entraîneur belge, André Henveaux, qui récupère son poulain pour la préparation finale de chaque grande compétition et qui a accepté de parler de son protégé mais aussi de natation, en toute simplicité et sans tabou.

► Lire la rencontre avec André Henveaux en intégralité sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie

Vivre mieux et soulager la terre

Comment ? « En se réappropriant notre temps, notre vie et en réduisant volontairement notre consommation de biens matériels ». C'est la « Simplicité volontaire », le maître mot du Centre régional d'Initiation à l'Environnement de Modave.

Un verger de 250 pommiers, une réserve naturelle de 500 ha traversée par le Hoyoux. Et au beau milieu, le château des Comtes de Marchin. Restauré et aménagé par la Région wallonne, cette magnifique bâtisse accueille l'un des 11 CRIE implantés en Wallonie. Le CRIE de Modave - prononcez « crié » - résonne comme un appel de solidarité et de responsabilité envers notre mère-Nature.



©Thomas Delcourt

La Fête de la Pomme

Autour des trois thèmes de prédilection du CRIE de Modave - l'eau, la pomme et l'éco-citoyenneté -, quatre animateurs convaincus proposent au tout public des activités ludiques et des ateliers du savoir-faire.

Le but : inviter les visiteurs à changer leurs comportements de consommation impulsive et leur apprendre à se réapproprier les choses simples en utilisant les savoir-faire : réparer, cultiver, cueillir, coudre, tricoter, cuisiner, bricoler... Dans cette ambiance conviviale, les valeurs de solidarité, de tolérance, d'esprit d'initiative et d'autonomie permettent au public de devenir acteur et de prendre du plaisir dans le « lien », non dans le « bien ».

La « Simplicité volontaire », un choix de vie

Animateur au CRIE de Modave, Cédric est l'exemple vivant du « c'est possible ». Il applique dans sa vie quotidienne les valeurs défendues au CRIE, et va même au-delà



©CRIE de Modave

Le Hoyoux

avec une charmante motivation. Il cherche, il réfléchit, et il trouve des solutions réelles et praticables pour respecter son environnement tout en l'utilisant pour vivre: « *J'ai choisi de gagner un peu moins d'argent, ce qui diminue mon pouvoir d'achat mais ce qui augmente ma qualité de vie et celle de ma famille. J'ai appris le plaisir de « faire » : je cultive mon jardin, j'éleve les bêtes que nous mangeons, je répare, je conserve mes légumes dans des tambours de machines à laver enterrés dans mon jardin, je fais du miel, je construis des meubles... Je suis en harmonie avec la nature, mais en plus, j'en tire beaucoup de plaisir et de satisfaction personnelle* ». Le plaisir semble être le deuxième maître mot du CRIE de Modave, qui en partagera encore un peu le 22 mars prochain à l'occasion de la fête du Hoyoux. Au programme : balade à pied et en vélo sur le RAVEL, informations techniques d'épuration de l'eau, jardinage écologique, cuisine, spectacles pour enfants, petite restauration bio... Un rendez-vous à ne pas manquer.



©CRIE de Modave

Subsidés par la Région wallonne, les 11 Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement sont présents tant en milieu rural qu'en milieu urbain : Anlier, Eupen, Harchies, Liège, Mariemont, Modave, Mouscron, Namur, Spa, Villers-la-Ville et Fourneau-Saint-Michel. Animations scolaires, stages, balades, expos... les activités qui y sont proposées sont toujours basées sur un projet éducatif et s'adressent aux enseignants, aux enfants, à leurs parents, aux guides nature ou au simple curieux. La coordination pédagogique de ces centres est assurée par la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement.

Le 26 avril, les CRIE fêteront leur 10 ans d'existence au Fourneau-Saint-Michel. Au programme de cette journée : les ateliers du savoir-faire.

➤ En savoir plus

www.crie.be

Hélène Panas

SAULE, un style, un groupe, une destinée...

Grand, charismatique et musicien autodidacte, le montois Baptiste Lalieu plus connu sous le pseudo de « Saule » vient de sortir « Western », un nouvel opus plein de charme et de diversité. Possédant un horizon musical rare, du punk au hardcore en passant par le rock, le folk ou le hip-hop, Saule vit son métier en Belgique, qu'il aime par dessus tout. Les Français le réclament, il savoure. Avant d'aller l'applaudir sur les festivals d'été, faisons connaissance avec sa ligne du temps...



© Richard Dumas

A 5 ans : « Je vis à « La Bouverie », petite village de la commune de Frameries, pas loin de Mons où je suis né. Chez mes oncles et cousins traîne toujours une guitare dans un coin. On chante souvent tous ensemble. »

A 10 ans : « Je retourne habiter à Mons où, par nature, je me refais vite de nouveaux copains. Je commence le solfège et le piano mais j'arrête parce que ça m'énerve... trop de rigueur. J'aime découvrir par moi-même. J'ai déjà envie d'être sur scène. A 12 ans, l'écriture m'attire. Je déteste les maths et les sciences. A l'école secondaire, je choisis l'option greco-latine. »

A 15 ans : « Des copains m'emmènent en « backstage » au festival de Dour. Je constate que les groupes s'éclatent sur scène et communié avec un public. Je me dis que c'est ça que je veux faire ! Je dessine beaucoup, je passe toutes mes vacances d'été à faire des BD avec mon frère. Sur le piano familial, je compose des petits trucs à l'oreille, je m'enregistre et me les repasse en chantant dessus, juste pour mon plaisir à moi. Des amis m'invitent dans leur groupe et me demandent ce que je sais faire. Je réponds : rien ! Ils ont alors

« J'aurais adoré faire une grande bouffe avec Jeff Buckley, Jacques Brel et Serge Gainsbourg, mes maîtres à penser. »

décidé que j'allais chanter... J'ai 18 ans. On joue du punk. »

A 20 ans : « Je glande dans la vie. J'étudie la communication à Bruxelles, mais je n'aime pas et les trajets me pèsent. J'en parle à ma mère qui m'oriente vers le conservatoire de théâtre. J'ai un look dégingué, mon côté « tout fait-tout faux » séduit les profs. Je joue dans différents groupes de rock, on se produit au festival de Dour. Il se passe des trucs, de l'excitation, une sorte de frénésie. Je me mets à écrire des textes. A l'aide d'un schéma qu'un pote me griffonne pour bien placer mes doigts, je gratte une guitare acoustique reçue en cadeau. Je me marie et emménage à Bruxelles pour y vivre la bohème d'Aznavor. Je présente mes maquettes à des concours mais à chaque fois, au 1^{er} tour, je me fais sortir... »

A 25 ans : « Le projet « Saule » prend forme. J'invite des potes quand je fais un petit concert. Les mecs finissent par rester avec

moi pour former les « pleureurs ». On joue dans des cafés-concert pendant que les gens mangent, un côté féodal, c'est l'horreur ! Je me bats pour pouvoir jouer quand les gens ont terminé leur repas. Du jour au lendemain, on joue devant 30, 50, 100, 150 et puis 200 spectateurs ! Du coup, des journalistes locaux viennent voir. Un petit « buzz » monte autour du projet. »

J'ai 31 ans : « Saule et les pleureurs », c'est 7 musiciens sur scène, un nouvel album intitulé « Western », une patate d'enfer, un horizon éclectique, une envie de bien faire et un agenda déjà bien rempli en Wallonie, à Bruxelles et en France. Le rêve continue, je prends mon pied !

➤ *En savoir plus*

Interview intégrale sur : www.wallonie.be/vivre-la-wallonie - Pour connaître les dates de concert : www.sauleetles-pleureurs.be

Propos recueillis par Michaël Modolo

La Région au cœur de votre quotidien

La vie, un long fleuve tranquille ? Pas vraiment... Crise financière, pouvoir d'achat en baisse, prévisions économiques pessimistes, réchauffement climatique... Nul besoin de rappeler que nous vivons des temps agités.

La Région wallonne ne peut malheureusement résoudre d'un coup de baguette magique l'ensemble des problèmes sociétaux.

Mais, elle s'adapte. Et elle agit.

A son échelle, dans les compétences qui sont les siennes, l'institution mesure toute l'ampleur des difficultés rencontrées par une partie toujours plus importante de citoyens. Et elle propose des marges de manœuvre pour répondre aux problèmes de notre époque.

En ces moments difficiles, Vivre la Wallonie a choisi le registre pragmatique et volontariste en consacrant son 3^e dossier aux actions et aides concrètes que la Région wallonne met en œuvre pour améliorer le quotidien de chacun.



Habitant Ans, Pietranico Ermanno est demandeur d'emploi. A 29 ans, après avoir effectué plusieurs petits boulots,

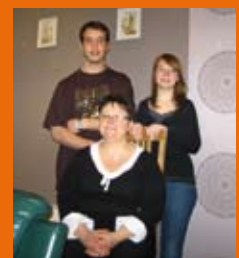
il a entamé une formation de commis de cuisine au centre de compétence des métiers de bouche Epicuris de Villers-le-Bouillet. D'une durée de 6 mois, cette formation se déroule en 3 phases : cours théoriques et cours pratiques dans un premier temps, stage en entreprise suivi d'un Plan de Formation Insertion (PFI) par la suite. L'objectif de Pietranico : décrocher un job et qui sait plus tard avoir son propre établissement.

→ Lire en page 13 :
les centres de compétences



Par rapport à l'année scolaire dernière, **Myriam Schavion** de Seneffe a enregistré une économie de plus de 200 € sur le prix des abonnements TEC de ses 2 enfants, Laura et Arnaud, qui effectuent chaque jour en bus le trajet Seneffe-Nivelles pour se rendre à l'école. « Une bonne surprise au moment de la rentrée des classes ! »

→ Lire en page 15 : les mesures du TEC



Olivier Minsart de Beauchevain a installé 13 panneaux photovoltaïques sur son toit. Coût de l'investissement 18.000 € dont 3.200 € de prime SOLWATT. « C'est un choix écologique. Outre le fait que nous tablons sur une production de 2.000 à 2.500 kw -ce qui représente la moitié de notre consommation annuelle-, nous comptons également sur les certificats verts pour rentabiliser notre investissement ».

→ Lire en page 10 : les primes énergie

Votre logement



AIDES AU LOGEMENT : NOUVEAUTÉS

Depuis une vingtaine d'années les aides régionales au logement constituent de réels incitants financiers en vue d'améliorer la qualité de l'habitat. L'aide la plus demandée est la **prime à la réhabilitation** octroyée pour des travaux qui améliorent la salubrité d'un logement. Bon an mal an, 17.000 dossiers relatifs à cette prime sont introduits à l'administration.

Les nouveautés 2009 :

- Le montant des plafonds de revenus pour l'octroi des aides aux logements ont été revus à la hausse. Par exemple, pour un couple à revenus moyen, le plafond passe de 37.500 € à 45.200 € (revenus imposables de 2007 pour une demande en 2009).
- Une nouvelle majoration de prime, dénommée « réha+ », vient s'ajouter à la prime de à la réhabilitation classique pour encourager l'isolation dans la rénovation des logements.

> *En savoir plus*

SPW – Département du Logement
<http://mrw.wallonie.be/dgatlp>

Les fiches présentant les aides régionales en matière de logement viennent d'être actualisées. Elles sont disponibles dans les info-conseils logement du Service public de Wallonie ou au

0800-1 1901

Qu'il soit appartement ou maison, le logement est la fondation sur laquelle chacun d'entre nous construit son existence. La hausse spectaculaire des prix de l'immobilier et de la facture énergétique de ces dernières années met à rude épreuve ce lieu unique de ressourcement et d'épanouissement. Face à cette conjoncture difficile, la Région wallonne adapte, au fil des ans, ses aides, primes et autres actions afin d'offrir de réelles marges de manœuvre aux propriétaires et locataires. L'objectif est double : garantir un logement décent à tous et promouvoir un habitat plus respectueux de l'environnement.

UN TREMPLIN POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Vous avez sans doute entendu parler du **Prêt Tremplin** qui remplace désormais le **Prêt Jeunes**. Cette nouvelle formule permet à l'acquéreur d'un premier logement de bénéficier d'une réduction de la mensualité de son prêt hypothécaire à concurrence de 100 € par mois pendant 2 ans et de 50 € par mois pendant les 6 années qui suivent, soit une économie de 6.000 €.

Par rapport au Prêt Jeunes, les conditions d'octroi du Prêt Tremplin sont plus souples : plus de limite d'âge ni de plafonds de revenus. Quant à la valeur vénale du bien ou le coût de la construction, ils sont désormais fixés à 150.000 € au lieu des 111.600 €. (Valeur plus élevée dans les arrondissements d'Arlon, de Namur et de Nivelles).

LE PRÊT
Tremplin

Par ailleurs, soulignons que l'**assurance gratuite contre la perte de revenus** reste accessible aux mêmes conditions d'octroi que précédemment. Ces deux mesures s'appliquent aux personnes qui contractent un prêt auprès de n'importe quel organisme bancaire, ayant conclu une convention avec la Région wallonne.

> *En savoir plus*

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp>
Tél. : 081/33.22.40

LOCATION : CHÈQUES COUPS DE POUCE POUR 75 COMMUNES

Le propriétaire d'un bien inoccupé peut en confier la gestion à un opérateur public (agence immobilière sociale, société de logement, CPAS, commune...). Si le bâtiment nécessite des travaux de réhabilitation, il peut bénéficier, sous certaines conditions, d'un **chèque travaux**, s'élevant à 30% du montant des travaux.

Quant au **chèque loyer**, il s'agit d'une réduction de 50 à 100 € réservée aux personnes à revenus modestes ou en

état de précarité pour la location de logements pris en gestion par un opérateur immobilier public. Ces 2 mesures sont réservées aux habitants de 75 communes situées soit en zones à forte pression foncière, soit dans les zones franches urbaines.

> *En savoir plus*

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp>
Tél. : 081/33 22 99

DES SOLUTIONS POUR LE FINANCEMENT

Financer les travaux d'économies d'énergie n'est pas à la portée de toutes les bourses. Pour remédier à ce frein financier, 2 solutions ont été adoptées :

- Dès à présent, la mise en vigueur de l'**éco-prêt** à savoir le prêt à taux zéro pour les investissements économiseurs d'énergie (voir en page 5).
- Dans l'avenir, la mise en place du **mécanisme du tiers investisseur** qui permet à des entreprises de préfinancer des travaux d'isolation dans des habitations privées et de se rembourser via les économies d'énergie réalisées et les primes régionales liées aux travaux d'isolation.

LOGEMENT SOCIAL

Programme exceptionnel d'investissement ...

La Wallonie compte plus de 100.000 logements sociaux. Depuis 2004, 1 milliard € est affecté à la rénovation de ce parc immobilier. Ce « Programme exceptionnel d'investissement » offre un nouveau souffle au secteur du logement social. Il consiste essentiellement en opérations de rénovation (36.000 logements) et en opérations de déconstruction (environ 1.750 logements pour lesquels la rénovation ne constitue pas une solution durable).



© SPW - J.L. Carpentier

... et registre centralisé

Finie la pagaille engendrée par les candidatures multiples introduites auprès de plusieurs sociétés de logement ! En application depuis 2008, le registre des logements sociaux permet au candidat-locataire d'introduire désormais sa demande dans n'importe quelle société de logement social ; celle-ci est ensuite répercutée à l'ensemble des sociétés de logement auxquelles il a souhaité s'inscrire.



GRAND BOUM POUR LES PRIMES ÉNERGIE

Pour 2008, on estime à plus de **50.000** le nombre de demandes de primes énergie rentrées. En tête des interventions les plus prisées, on trouve le remplacement du simple vitrage, l'installation

d'une régulation thermique et l'installation d'une chaudière à condensation. A noter aussi la montée en flèche des demandes de primes liées à la réalisation d'un audit énergétique et des primes à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

Vu ce succès foudroyant, les crédits du Fonds Energie sont augmentés de 45 millions € en 2009.

Les primes « énergie » 2009

- Isolation du toit*
- Isolation des murs*
- Isolation des planchers*
- Remplacement de simple vitrage par du double vitrage à haut rendement*
- Isolation d'une maison unifamiliale neuve**

- Construction d'une maison passive **
- Installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur***
- Installation d'une installation de régulation thermique (vannes thermostatiques...)*
- Installation d'une chaudière gaz à condensation ou basse température***
- Installation d'une chaudière biomasse automatique ***
- Installation d'un chauffe-eau solaire (programme SOLTHERM)***
- Installation d'un chauffe-bain instantané au gaz ou d'un générateur d'eau chaude à condensation***
- Installation d'une pompe à chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire***
- Installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire***
- Installation d'un aérotherme, d'un générateur d'air chaud à condensation ou d'un appareil rayonnant***
- Installation de panneaux solaires pho-

- photovoltaïques (programme SOLWATT)***
- Installation d'une unité de micro-cogénération (centrale fournissant chaleur et électricité)***
- Audit énergétique*
- Audit par thermographie infra-rouge***

*Rénovation **Construction ***Rénovation et construction

BON À SAVOIR

Certains investissements couverts par les primes régionales peuvent également bénéficier de réductions fiscales à l'impôt des personnes physiques.

➤ *En savoir plus*

Portail de l'Énergie : <http://energie.wallonie.be>
13 Guichets de l'Énergie en Région wallonne
Centre d'appel : 078/15.00.06

Votre emploi

Avec 15 % de la population active au chômage, notre taux d'emploi se situe en-dessous de la moyenne européenne. Une situation que la crise économique actuelle risque d'accroître dans les mois à venir. Afin d'offrir le maximum d'atouts aux demandeurs d'emploi, une multitude d'aides à l'embauche sont développées. Gros plan sur quelques actions régionales significatives.

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

Plus de 20% des demandeurs sont âgés de moins de 25 ans, dont une grande majorité est peu ou très peu qualifiée.

Faire du stage d'attente une période d'action

Depuis 2007, la mesure **Job Tonic** modifie le processus de prise en charge des jeunes de moins de 25 ans peu qualifiés dès leur sortie de l'école. Le principe de base consiste à les confronter sans attendre au marché de l'emploi par le biais d'un accompagnement intensifié du Forem. Concrètement, le jeune est pris en charge dès son inscription par un conseiller qui sera son interlocuteur de référence durant toute la recherche d'emploi. Il est ensuite confronté à des offres d'emploi ou de stage. S'il ne décroche pas un job, il est alors amené à suivre un programme de formation. Quant aux jeunes diplômés, ils sont dirigés lors de leur inscription comme demandeur d'emploi vers les outils de recherche autonome d'emploi et revus à partir du 4^e mois. Si nécessaire, ils peuvent aussi recevoir l'aide d'un accompagnement personnalisé.

Doper l'embauche des jeunes

Le dispositif d'Aide à la Promotion de l'Emploi consiste à octroyer, sous forme de points, une aide annuelle visant à subsidier totalement ou partiellement la rémunération des travailleurs auprès de certains employeurs. Il existe un APE pour

le secteur marchand, un APE non-marchand. Un **APE Jeunes** a été lancé en 2007 dans le cadre du Plan Marshall.

Le principe de l'APE Jeunes est simple : aider les PME et TPE (très petites entreprises) à engager, via l'octroi d'une subvention annuelle de 8.226 €, des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et titulaires au maximum d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur. La durée de l'aide « APE Jeunes » est, en principe, de deux ans.



DÉCROCHER UN NOUVEAU JOB SANS ATTENDRE

En cette période de contexte économique particulièrement défavorable, le **speed coaching** du Forem constitue un accompagnement immédiat et personnalisé pour les personnes dont le contrat à durée déterminée ou d'intérim n'est pas renouvelé. Ce coaching comporte :

- les services d'un coach pour la recherche d'un nouvel emploi ;
- un bilan de compétences ;
- des modules de création de CV et de préparation aux entretiens d'embauche ;
- de l'information sur les formations, la validation des compétences, les aides et le marché de l'emploi ;
- un soutien logistique et financier : indemnité de formation, aide à la mobilité (intervention dans les frais de déplacement liés à la recherche d'un emploi), intervention forfaitaire dans les frais de garde d'enfants.

Mobilité interrégionale au propre et au figuré

La mobilité des travailleurs entre régions est l'un des chevaux de bataille du Plan Marshall (voir Vivre la Wallonie n°2). Le Forem et ses alter ego flamand et bruxellois (VDAB et Actiris) s'activent à faciliter les échanges d'offres d'emploi entre régions. Le TEC et De Lijn travaillent également main dans la main dans cette perspective. Ainsi, les personnes qui recherchent un emploi au-delà de la frontière linguistique peuvent obtenir un libre-parcours journalier qui leur donne gratuitement accès aux lignes régulières TEC et De Lijn pour se rendre à une interview d'embauche en Flandre. 8 nouvelles lignes de bus ont également été créées pour favoriser la mobilité vers la Flandre.

 *En savoir plus*

www.leforem.be

Votre formation

La formation continuée tout au long de la vie, dont on parle aujourd'hui pour s'adapter au monde professionnel en constante évolution, nécessite une coordination de l'ensemble des acteurs. C'est dans cette perspective que les synergies entre Région wallonne et Communauté française sont de plus en plus nombreuses.



Centre de compétence Technifutur à Seraing

DES CENTRES DE COMPÉTENCE...

Lancé en 2000, le concept de « **centre de compétence** » a, depuis lors, fait pas mal de chemin. Il constitue désormais l'un des piliers de la politique wallonne de formation. Les centres de compétence sont issus du partenariat entre la Région wallonne, le Forem, l'IFAPME, les partenaires sociaux des secteurs professionnels, les centres de recherche, les universités et écoles supérieures et les Fonds structurels européens. En phase avec le marché du travail et dotés d'équipements modernes et performants, ils accueillent des publics variés : travailleurs, demandeurs d'emploi, professeurs et étudiants. On en compte aujourd'hui 25 répartis un peu partout en Wallonie. Chacun étant dévolu à un domaine d'activités :

automobile, industrie métallique, métiers de bouche, logistique...

... ET DES CENTRES DE TECHNOLOGIE AVANCÉE

26 centres de technologie avancée sont en passe d'être créés d'ici 2013. Concrètement, il s'agit de développer des infrastructures dotées d'équipements de pointe au sein même des établissements d'enseignement technique et professionnel. Destinés principalement aux élèves de ces écoles, ces centres technologiques sont également voués à accueillir des demandeurs d'emploi et des travailleurs. L'objectif de ce projet est de revaloriser les filières technique et professionnelle en visant la complémentarité avec le réseau des centres de compétence de la Région wallonne. Pas question donc de faire double emploi en installant dans une même région un centre de technologie avancée et un centre de compétence.

 *En savoir plus*

www.centresdecompetence.be
www.enseignement.be

L'ALTERNANCE RÉFORMÉE

L'alternance, c'est cet apprentissage qui combine à la fois formation générale et pratique professionnelle. Elle est née de la volonté d'offrir aux jeunes une alternative à l'enseignement traditionnel de plein exercice. En Région wallonne, cet enseignement est dispensé soit dans les CEFA (Centre d'étude et de formation en alternance) soit dans les centres de l'IFAPME (Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises). Afin d'offrir à tous les jeunes une égalité de traitement et ce, quel que soit l'opérateur de formation choisi (CEFA ou IFAPME), une harmonisation de la filière s'imposait. Ce sera chose faite en 2009. Désormais, les jeunes qui optent pour cette filière jouiront d'un statut unique, d'une rétribution évolutive et obtiendront la même certification. En outre, leurs frais de déplacement pour se rendre aux cours seront remboursés à 100%. Et l'encadrement de ces jeunes sera renforcé.

 *En savoir plus*

Secrétariat permanent
de la formation en alternance :
www.sysfal.be - Tél. : 071/20.68.78
www.ifapme.be - 0800/90 133

LE PROJET CYBERCLASSES SUR LES RAILS

8,5 millions €, 40.000 ordinateurs, 7.354 locaux câblés, 580.000 élèves concernés. Ces quelques chiffres résument à eux seuls l'ambition du projet Cyberclasses, vaste programme de rééquipement des écoles en matériel informatique financé par la Région wallonne. Son objectif étant d'atteindre progressivement la norme de 1 ordinateur pour 15 élèves. Un projet qui, eu égard à son ampleur et à sa complexité, a connu un démarrage difficile mais qui devrait se concrétiser dans les mois à venir. Des réunions d'information avec les directeurs d'écoles sont programmées afin que l'ensemble des 3.300 écoles concernées puissent introduire leur dossier.



 *En savoir plus*

<http://cyberclasse.wallonie.be>

Votre vie de famille

COUPS DE POUCES FISCAUX POUR LES MÉNAGES

Depuis octobre 2008, la **redevance radio**, taxe annuelle dont devait s'acquitter tout wallon possédant un autoradio dans son véhicule, est supprimée. Les personnes s'étant déjà acquittées de cette taxe en

de 6 mois qui sera soit

avril 2008 bénéficieront d'un crédit redevance déduit de la redevance télévision réclamée en avril 2009, soit remboursé aux personnes qui ne possèdent pas de téléviseur.

A partir du 1^{er} janvier 2009, la **redevance TV** voit son montant passer de 163 à 100 €. Elle est purement supprimée pour 140.000 familles fragilisées (ménages bénéficiant du statut BIM (ex-VIPO) et du statut OMNIO)



Maisons de repos : le mieux possible, mais le plus tard possible

Privilégier le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. C'est le credo de la politique régionale en faveur des seniors. Pour répondre à cette volonté, des mesures d'envergure ont été engagées :

- Réduction de 10 % en faveur des bénéficiaires des services d'aide à domicile (à lire en page 4)
- 15 millions € consacrés à la subvention de travaux dans les structures de transition (centres d'accueil de jour, résidences-services et centres de court séjour).

Bien entendu, dans certains cas, le placement en maison de repos demeure une nécessité. C'est pourquoi 188 millions € ont également été dégagés pour répondre aux besoins urgents d'infrastructures dans ces établissements.

HÉRITAGE FAMILIAL : DONNER, C'EST DONNÉ !

En 2006, une importante réforme fiscale en faveur des familles a vu le jour : les droits de donation et de succession ont été revus à la baisse

La donation de biens meubles : argent liquide, bijoux, actions, mobilier, véhicule...

Donation	Taux avant réforme	Taux après réforme
En ligne directe, entre époux et entre cohabitants	De 3 à 30 %	3 %
Entre frères et sœurs, entre oncles ou tantes et neveux et nièces	De 20 à 70 %	5 %
Entre toutes autres personnes	De 30 à 80 %	7 %

Les droits de donation et de succession sur l'immeuble familial situé en Wallonie et occupé par le donateur ou le défunt pendant 5 ans précédant la donation ou le décès (transmission en ligne directe ou au conjoint/cohabitant légal)

Valeur de l'immeuble	Taux avant réforme	Taux après réforme
0 à 12.500 €	3 % ¹	1 %
12.500 à 25.000 €	4 % ²	1 % ³
25.000 à 50.000 €	5 %	2 %
50.000 à 100.000 €	7 %	5 %
100.000 à 150.000 €	10 %	5 %
150.000 à 175.000 €	14 %	5 %
175.000 à 200.000 €	14 %	12 %
200.000 à 250.000 €	18 %	12 %
250.000 à 500.000 €	24 %	24 %
+ de 500.000 €	30 %	30 %

¹ Tranche exonérée en droits de succession

² Tranche exonérée en droits de succession si la part nette n'excède pas 125.000 €

³ Tranche exonérée en droits de donation et de succession si la part nette n'excède pas 125.000 €

Toujours plus de places pour les bout'chous

Lancé par la Communauté française en 2004, le Plan Cigogne destiné à contrer la pénurie de place dans les crèches a rempli son objectif : 8.000 places ont été créées pour les enfants âgés de 0 à 3 ans. D'ici à 2010, 600 places supplémentaires verront encore le jour. Elles concerneront des projets dont les infrastructures sont financées par les Régions wallonne et bruxelloise, ce qui témoigne des synergies fortes développées entre la Communauté française et ces dernières, en matière d'accueil de l'enfance.



> En savoir plus

<http://fiscalite.wallonie.be>

Votre mobilité

Se rendre au travail, conduire les enfants à l'école, faire les courses... nous nous déplaçons tous les jours. Bus, tram, métro, train, vélo, voiture, avion... les moyens de transport sont multiples. Une grande partie de leur organisation relève de l'autorité régionale dont le mot d'ordre en la matière est de concilier mobilité, sécurité, qualité de vie et développement durable.

8 MILLIONS € POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS



Depuis la rentrée scolaire 2008, 700 passages pour piétons, situés le long des routes régionales et à proximité des écoles, ont fait l'objet d'un aménagement spécial.

LES GRANDS CHANTIERS DES MOIS À VENIR

- Environ 25 % du réseau routier régional présente un indice de sécurité insatisfaisant. De 2009 à 2011, **600 millions €** seront consacrés à un **vaste programme de travaux** visant à rénover ces parties les plus dégradées du réseau routier wallon. Un « lifting » qui, tout en améliorant de manière importante la sécurité et le confort des usagers, permettra de soutenir, en ces temps de crise, l'emploi dans le secteur de la construction.
- Le transport en commun connaît aujourd'hui un succès sans précédent. Afin de pallier à la saturation qui se manifeste déjà aux heures de pointes sur un grand nombre de lignes, 4 grands chantiers vont voir le jour : la finalisation du **métro de Charleroi**, le développement du **tram à Liège**, l'aménagement de gares bus/train complémentaires et de parking-relais à **Mons** et, enfin, à **Namur**, des investissements pour améliorer la vitesse commerciale et la régularité des bus.

LE RÉSEAU ROUTIER WALLON EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 874 km d'autoroutes et de voies rapides et 6.850 km de voiries régionales soit 10 % du réseau routier global (la majorité des routes étant communales)
- ▶ 4.000 ponts, viaducs et tunnels

PLAN ESCARGOT : MOBILITÉ « PIANO »

Le Plan Escargot a pour objectif de soutenir les communes en matière de mobilité douce. Une attention particulière est accordée aux usagers plus vulnérables (piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite) afin de leurs permettre de se déplacer en toute sécurité.

Pour autant qu'elles disposent d'un plan communal de mobilité ou d'un plan de déplacements scolaires, les autorités communales ont la possibilité d'obtenir une subvention couvrant 75 % du coût du projet. Il peut s'agir de l'élargissement de trottoirs, de la création d'une piste cyclable, de passage-piéton surélevé... Jusqu'à présent, 63 projets ont reçu un soutien financier.

 *En savoir plus*

<http://mobilite.wallonie.be>

TEC : DES CONDITIONS TOUJOURS PLUS AVANTAGEUSES

Jusqu'à présent, deux catégories de voyageurs pouvaient circuler gratuitement sur le réseau TEC : les enfants de moins de 6 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans. Cette gratuité est désormais étendue aux **6-11 ans**. Quant aux jeunes âgés de **12 à 24 ans**, ils bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix de leur abonnement sur présentation de l'attestation spécifique de fréquentation

délivrée par leur établissement scolaire. Les personnes bénéficiant du statut **OM-NIO** (ménages à faible revenus) peuvent, comme c'était déjà le cas pour les VIPO, bénéficier d'une réduction de l'ordre de 25% sur le prix des cartes INTER.

 *En savoir plus*

www.infotec.be

ASCENSION CONSTANTE POUR NOS AÉROPORTS

Charleroi Brussels South et Liège Airport constituent aujourd'hui des pôles de développement majeurs pour toute la Région. Leurs résultats sont en progression constante :

- Près de 3 millions de passagers enregistrés en 2008 à Charleroi soit une progression de 20 % par rapport à 2007.
- 518.750 tonnes de fret traitées et plus de 400.000 passagers enregistrés à Liège en 2008 soit respectivement une augmentation de 5 et de 20 %.

Votre environnement

La lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air constituent le grand chantier environnemental de ce début de siècle. La Région wallonne y prend part grâce à son Plan Air-Climat.

Le Plan Air-Climat poursuit 2 grands objectifs :

- La réduction des gaz à effet de serre (GES) qui contribuent au réchauffement climatique. En la matière, l'Union européenne impose à ses membres de réduire d'ici 2012 la production de GES de 7,5% par rapport à 1990.
- L'amélioration de la qualité de l'air en réduisant les polluants (particules fines, dioxines...) qui présentent un risque pour la santé et pour l'environnement.

Plus de 100 mesures concrètes sont mises en œuvre de manière méthodique. Celles-ci concernent tous les secteurs. En voici quelques exemples :

- L'**éco-bonus**, prime variant de 100 à 1.000 € octroyée à l'acheteur d'une voiture neuve ou d'occasion qui émet moins de 146 g de CO₂/km.
- La subvention de travaux pour améliorer la **performance énergétique des bâtiments** publics et scolaires (déjà 1.400 projets acceptés).
- L'évaluation de la pollution intérieure dans les écoles.
- L'information sur les performances écologiques des voitures via l'**écoscore**, système de cotation des véhicules selon leurs performances environnementales.
- La mise en œuvre d'une procédure d'alerte en cas de **pics de pollution**.



ENCOURAGEANT !

La Wallonie a enregistré, en 2007, une baisse de près de 14 % de ses émissions de GES par rapport à 1990.

> En savoir plus
<http://air.wallonie.be>

A côté du Plan Air-Climat, d'autres mesures environnementales voient le jour.

50 € le mégot jeté en rue !

100 millions € par an ! C'est le montant exorbitant de la facture du ramassage et du nettoyage des déchets jetés en rue. Facture partagée, à charge égale, entre les communes et la Région. Pour lutter contre ce fléau, une nouvelle réglementation prévoit désormais :

- la hiérarchisation des délits environnementaux classés en 4 catégories auxquelles correspondent des sanctions.
- l'harmonisation des peines, jusqu'alors très aléatoires d'une commune à l'autre.
- un régime de sanction directe grâce au paiement immédiat d'une transaction
- l'engagement de 90 « agents constatateurs » qui s'ajouteront aux 400 agents de prévention déjà mis à disposition des communes par la Région.

Plus d'infos sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie.be



Quelques exemples de délits environnementaux et leur sanctions

Abandon de déchets	Incinération de déchets	Permis d'environnement
Mégot, chewing-gum, canette, papier : 50 €	Tout déchet : 150 €	Défaut de déclaration relative au permis d'environnement : 500 €
Abandon de tout déchet : 150 €		Défaut de permis d'environnement : 1.000 €
Non respect de l'autocollant Stop Pub : 50 €		

Les amendes récoltées seront reversées à un fonds dédié à la sensibilisation et la protection de l'environnement.

LE NOUVEAU CODE FORESTIER

L'objectif général de la révision du Code forestier –vieux, il est vrai de plus de 150 ans !– est d'inscrire les différentes fonctions de notre patrimoine forestier dans une perspective de développement durable. Parmi les mesures, citons la limitation stricte de l'accès aux engins motorisés, l'affectation d'une part des recettes de la vente publique de bois à la régénération des forêts ou encore l'exonération pour tous les propriétaires forestiers des droits de succession et de donation.

Décret anti-OGM

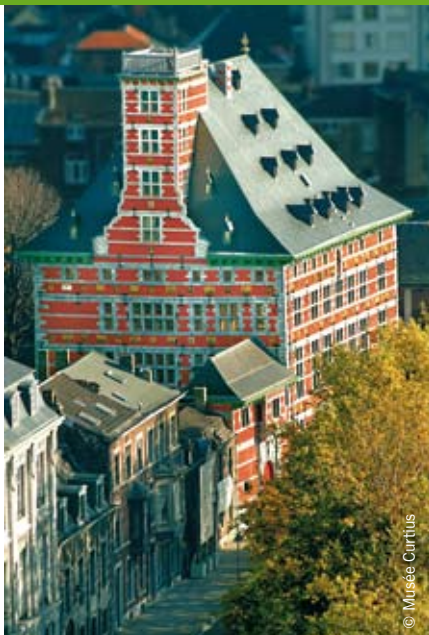
Afin de protéger les spécificités et la qualité des produits issus de la terre wallonne, le décret régional relatif aux OGM prévoit notamment :

- La transparence en matière d'information aux citoyens : les parcelles de cultures OGM seront localisées précisément sur le site internet du Département de l'Agriculture.
- La mise en place de distances de sécurité drastiques (min. 600 m) entre cultures OGM et cultures conventionnelles.

Découvrir

LE NOUVEAU CURTIUS OUVRE SES PORTES

C'est officiel : le 7 mars 2009, le Grand Curtius ouvre ses portes au public. Ce musée gigantesque, dont certaines parties du bâtiment sont classées au patrimoine exceptionnel de Wallonie, regroupe désormais des collections de renommée mondiale dans les domaines du verre, des armes et de l'art mosan. Le visiteur a le choix entre un parcours chronologique pour admirer les 5.200 pièces exposées ou un parcours thématique pour se focaliser sur les collections de son choix. Accessible du 22 mars au 28 juin 2009, la 1^{ère} expo va s'intituler « De demain à Delvaux ». Les jardins sont aussi accessibles sans devoir entrer dans le musée. Ouverture gratuite tous les 1^{er} dimanche du mois.



© Musée Curtius

 *En savoir plus*
www.grandcurtiusliege.be

LA BD EN 1001 VOLUMES

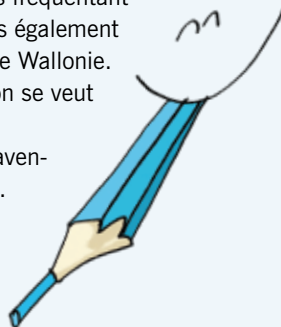
Tout au long de l'année 2009, le 9e art est mis à l'honneur en Wallonie et à Bruxelles à travers d'une foule d'événements culturels !

Soucieux de s'inscrire dans cette dynamique, l'Espace Wallonie de Charleroi présente une exposition permettant de découvrir l'univers de la bande dessinée sous un angle novateur et original. Au fil de rencontres diverses et enrichissantes, l'idée est née de faire découvrir au grand public la perception que les personnes sourdes et mal voyantes ont du monde de la BD.

Des ateliers seront mis en place préalablement à l'exposition dans les 4 écoles fondamentales de la Communauté française pour que les élèves interprètent de manière personnelle les volumes d'un personnage de BD sur des pièces en bois. Ce travail donnera lieu au final à la présentation d'un puzzle géant réalisé à partir de matériaux de récupération (papier mâché, carton, journaux, fil de fer, tissus) permettant à chaque acteur d'exprimer ses émotions et sa création artistique. Cette interprétation sera mêlée à la fibre artistique d'élèves fréquentant les académies par le biais de créations artistiques réalisées également sur des panneaux en bois suspendus au travers de l'Espace Wallonie. Agrémentée d'une scénographie axée sur la BD, l'exposition se veut le reflet de la richesse et la diversité de notre société. Venez nombreux découvrir le résultat de cette formidable aventure et faire l'expérience de nouvelles formes de sensibilité. De nombreuses surprises vous y attendent !

 *En savoir plus*

Espace Wallonie de Charleroi, Rue de France, 3 à 6000 Charleroi.
 Tél : 071/20.60.80 E-mail : cia.charleroi@mrw.wallonie.be - www.wallonie.be
 Exposition accessible du 6 avril au 20 juin 2009, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.



CONCOURS : LE PATRIMOINE EN PHOTOS

L'Institut du Patrimoine wallon (IPW) lance le 1^{er} concours photographique du patrimoine architectural wallon. Il vise à récompenser la meilleure photographie présentant le patrimoine fluvial, ferroviaire ou aéronautique, situé en Wallonie. A noter cependant que les moyens de transport sont exclus. Deux catégories de participants sont prévues :

Catégorie « jeunes » : réalisation d'un reportage photo commenté de type planche BD (participation individuelle ou groupe à partir de 5 personnes)
 Catégorie « adultes » : participation individuelle à partir de 22 ans.

Premier prix : un chèque de 500 € pour l'achat de matériel photographique ainsi que des publications de l'IPW. Nombreux autres prix à la clé.
 Date de clôture du concours: le mardi 21 avril 2009.

 *En savoir plus*

www.institutdupatrimoine.be
 Tél. : 085/27 88 82



La Wallonie peut se targuer d'une bonne densité en termes d'offre d'hébergements touristiques. 3.965 établissements d'hébergement (hôtellerie, tourisme rural, campings) offrent une capacité d'accueil de près de 80.000 lits.

Infos entreprises

L'ENTREPRENARIAT AU FÉMININ

50 ans après le slogan « à travail égal, salaire égal » lancé par les femmes de la FN, les femmes au travail sont de plus en plus des femmes entrepreneures, créatives et innovantes. Pourtant, le monde économico-social reste bien souvent machiste. L'Agence de Stimulation économique (ASE) dont les missions sont portées notamment sur la promotion de la création d'entreprises, a souhaité réaliser un état des lieux de l'entrepreneuriat féminin en Wallonie et démontrer la nécessité de ne pas isoler cette thématique mais de la considérer comme faisant partie intégrante de l'entrepreneuriat de manière générale. Les témoignages d'entrepreneures sont éclairants et soulignent la nécessité de donner de la visibilité aux femmes entrepreneures.

Brochure à commander à l'ASE, rue du Vertbois, 13B à 4000 LIEGE
Tél. : 04.220.51.17 ou à télécharger sur www.as-e.be



Focus sur la DG06

La transversalité dans l'approche des matières est le maître-mot de la modernisation du Service public de Wallonie. Les compétences « recherche, économie, emploi et formation » sont désormais regroupées au sein d'une même entité : la Direction générale opérationnelle Économie, Emploi et Recherche (DG06).

> En savoir plus

Direction générale opérationnelle Économie,
Emploi et Recherche
Place de la Wallonie 1
5100 Jambes
Tél : 081/33.42.20
<http://spw.wallonie.be>

MIEUX GÉRER LES ESPACES VERTS

Si vous êtes mandataire ou responsable en charge des espaces verts, avez-vous déjà entendu parler de la gestion différenciée (GD) ? C'est un mode de gestion des espaces verts qui prend mieux en compte l'environnement dans les pratiques de gestion. La GD propose toute une série d'actions pour améliorer la qualité biologique des espaces verts urbains ; que ce soit grâce à une taille douce des arbres, à la création de prés fleuris, aux alternatives au désherbage chimique, à l'utilisation de plantes vivaces et indigènes ou encore d'insectes auxiliaires pour lutter contre les ravageurs. Le Pôle Wallon de Gestion Différenciée est là pour vous aider à mettre en place ces nouvelles pratiques.

> En savoir plus

Pôle de Gestion Différenciée
Rue d'Artagnan, 28 à 4600 Visé
Tél : 04/264.53.44
www.gestiondifferentiee.be

BON À SAVOIR

Les entreprises vont pouvoir bénéficier plus rapidement du versement de leur prime à l'investissement octroyée dans le cadre de la protection de l'environnement et de l'utilisation durable de l'énergie. Une demande de liquidation d'une première tranche de 50% de la prime sera payée dès que 50% du programme d'investissements sera réalisé et payé.

Service public de Wallonie-DG06
Direction des Programmes d'investissements
Tél : 081/33.37.60

AGENDA

- ▶ Le 24 mars : finale du Grand prix wallon de l'entreprise au Théâtre de Namur : www.gpwe.be
- ▶ Le 1^{er} et 2 avril, Salon Entreprendre, Tours et taxis à Bruxelles
- ▶ Les Starter's days, rendez-vous des créateurs d'entreprise - 23 avril à Mons ; 28 avril à Liège et 30 avril à Namur : www.startersday.be

SAVIEZ-VOUS QUE

- ▶ La Région wallonne investit 47.420.000 € pour lutter contre les gaz à effet de serre en favorisant le recours à la voie d'eau.
- ▶ Le Port autonome de Liège réalise en 2008 un double nouveau record : celui du trafic voie d'eau (16.031.031 tonnes) et celui du trafic global, eau-rail-route (21.801.946 tonnes).

Port de Liège



© SOMEF

Un médiateur de crédits aux PME

Le Gouvernement wallon renforce le rôle de facilitateur de crédit exercé par le Sowalfin, par la mise en place d'un médiateur chargé d'apporter un soutien aux PME confrontées à un problème aigu de financement. Tél : 04/237.07.70

Infos citoyens

LE CANAL DU CENTRE HISTORIQUE À NOUVEAU OUVERT À LA NAVIGATION !

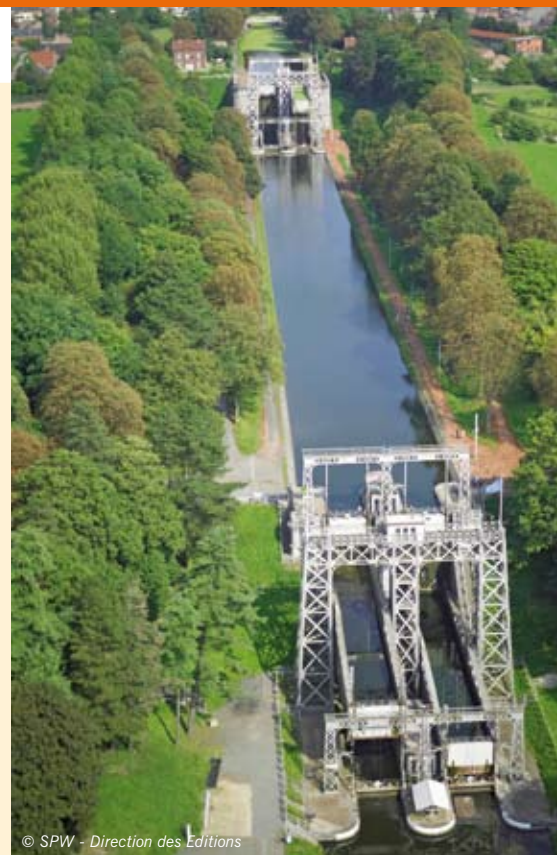
Le mois de mai 2009 verra la réouverture officielle du canal du Centre historique dans sa totalité. Des manifestations nautiques et autres animations salueront cet événement. Les plaisanciers belges et étrangers pourront à nouveau traverser ce magnifique canal et ses ascenseurs, témoins d'un riche passé industriel et des techniques hydrauliques de cette époque. Juste à deux pas, sur le canal du Centre à grand gabarit, l'ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu, géant funiculaire tout aussi unique au monde dans sa catégorie, rachète à lui seul une dénivellation de 73 m. Sur le canal du Centre, technologies d'hier et d'aujourd'hui se côtoient !

Le canal du Centre historique est ponctué par quatre ascenseurs à bateaux édifiés à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, encore entièrement mus par la force hydraulique et reconnus au Patrimoine mondial par l'U.N.E.S.C.O.

Un grave accident survenu à l'ascenseur n°1 en 2002, avait déclenché une succession d'expertises et de contrôles sur les quatre ouvrages. Le constat était sans équivoque : il fallait les réviser.

Vu les dégâts causés par l'accident, l'ascenseur n°1 a nécessité un arrêt complet de la navigation et un long chantier de rénovation, tant des structures métalliques que des dispositifs mécaniques de fonctionnement, qui s'est terminé en janvier 2009.

Les ascenseurs n°2, 3 et 4 n'ont quant à eux requis qu'un léger lifting et sont d'ailleurs à nouveau fonctionnels depuis mai 2008.



© SPW - Direction des Editions

LES FICHES « LOGEMENT »

Les fiches présentant les aides régionales en matière de logement viennent d'être actualisées. Elles sont disponibles dans les info-conseils logement du Service public de Wallonie ou au

0800-1 1901

LA SEMAINE SANS PESTICIDES

Du 20 au 30 mars, des associations, des communes et des sociétés organisent des manifestations, des conférences, des débats, des animations, des balades, des portes ouvertes... sur le danger des pesticides et les alternatives possibles.

➤ *En savoir plus*

www.semainsanspesticides.be

0800-1 1901



Retrouvez chaque jour un talent wallon sur la RTBF !

De la cuisine moléculaire aux éoliennes en passant par des peluches pour enfants...! Derrière ces exemples se cachent des talents wallons, qui montrent que la Wallonie regorge de personnalités créatives, dynamiques et entreprenantes ! Ils ont décidé de suivre leur passion pour la cuisine, le sport, le stylisme...

A découvrir sur La Une à 19 h 25.

➤ *En savoir plus*

<http://talent.wallonie.be>

L'ONU a proclamé 2009 l'année de l'astronomie pour commémorer la première utilisation d'une lunette par Galilée, un événement qui a initié 400 ans de découvertes astronomiques !

Infos citoyens



LE TOURISME FLUVIAL EN WALLONIE

Carte localisant toutes les infrastructures de plaisance sur le réseau wallon des voies navigables : ports de plaisance, relais et haltes nautiques opérationnels et en projet.

Le verso de la carte reprend toutes les coordonnées des ports de plaisance et les noms des personnes de contact sur place, ainsi qu'une série d'adresses utiles pour le plaisancier.

Dépliant-carte disponible sur simple demande auprès de la Direction de la Promotion des Voies Navigables et de l'Intermodalité du Service public de Wallonie
Tél : 04/220.87.50
veronique.stegen@spw.wallonie.be

« Coup d'pouce » du Service public de Wallonie

Brochure destinée aux personnes en situation difficile. Elle présente, dans un vocabulaire accessible, différentes mesures d'aides de la Région wallonne en matière de logement, de soin, d'aide sociale, de travail et de citoyenneté...

► **A commander gratuitement via l'adresse diis@mrw.wallonie.be**

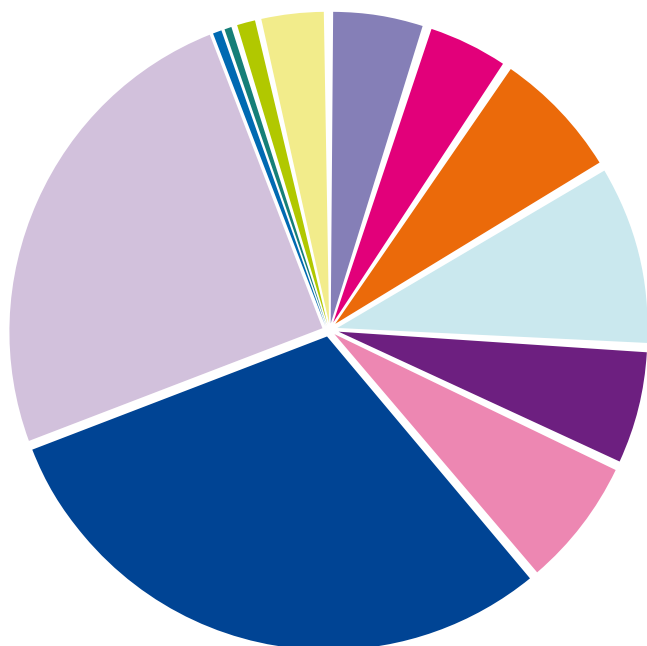
DES ROMANS PHOTOS... pour illustrer les métiers en pénurie

Couvreur, boucher, commis de cuisine, carrossier, électricien, fraiseur, maçon, chauffeur poids lourds, chauffagiste ou encore soudeur sont autant de métiers techniques où des emplois sont disponibles.

Mettre en scène ces métiers d'avenir dans des romans-photos, voilà une idée qui sort des sentiers battus ! L'ASBL « D'une certaine gaieté », en collaboration avec la Région wallonne, édite une collection de dix romans photos consacrés à ces métiers en pénurie et dont les protagonistes sont des stagiaires ou des formateurs qui jouent leur propre rôle. Un véritable outil pédagogique destiné aux demandeurs d'emploi et aux professionnels de l'orientation.

► **A suivre et à découvrir dans les Carrefours Emploi-Formation et dans les Maisons de l'Emploi**

RÉPARTITION DES MOYENS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGION WALLONNE POUR 2009



Parlement, services du Gouvernement, administration, ...	5,2%	383,963€
Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication	4,5%	335 368€
Routes et bâtiments	6,7%	493 689€
Mobilité et voies hydrauliques	9,5%	699 802€
Agriculture, ressources naturelles et environnement	6,2%	458 725€
Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie	6,8%	504 047€
Pouvoirs locaux, action sociale et santé	30,5%	2 247 607€
Entreprises, emploi et recherche	24,9%	1 834 146€
Cofinancements européens (ancienne programmation)	0,4%	27 867€
Provisions interdépartementales relatives aux fonds d'impulsion économique et rural	0,3%	22 411€
Cofinancements européens (nouvelle programmation)	1,4%	100 103€
Dettes et garanties	3,6%	265 592€
TOTAL	100%	7 373 320€

Eurodyssée : Un stage à l'étranger clé sur porte !

Top ! Je suis un programme d'échange destiné aux jeunes diplômés entre 18 et 30 ans leur permettant d'effectuer un stage en entreprise d'une durée de 3 à 7 mois dans une des 33 régions d'Europe participantes. Je suis ? Je suis ? Erasmus ? Non, Eurodyssée !



Ce programme, sorte d'Erasmus du travailleur, créé en 1985 par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), permet ainsi d'effectuer un stage à l'étranger non pas pendant ses études mais une fois diplômé. Par diplôme, Eurodyssée entend au minimum un diplôme de l'enseignement professionnel. Bref, que vous soyez détenteur d'un diplôme de chimiste, d'informaticien, de plombier, d'enseignant ou dans l'Horeca, Eurodyssée peut répondre à vos attentes.

ARE : L'Assemblée des Régions d'Europe est un organe de représentation politique des régions au sein du Conseil de l'Europe qui regroupe plus de 50 pays européens.

UWE : l'Union wallonne des entreprises est chargée de l'accueil en Wallonie de +/- 80 candidats étrangers ; la Région wallonne via WBI (Wallonie-Bruxelles International) s'occupe quant à elle de l'envoi de +/- 80 candidats wallons à l'étranger.



Interview

Vivre la Wallonie a rencontré Laurence Gustin qui nous fait partager son expérience au sein d'un programme qu'elle n'a en définitive jamais vraiment quitté... Elle est aujourd'hui assistante de gestion à l'Union wallonne des Entreprises (UWE) pour le programme Eurodyssée.

Dans quel contexte êtes-vous partie avec Eurodyssée ?

« Après mon régendat en français-histoire-géographie à Bastogne, j'avais envie, à 22 ans, de partir quelques mois à l'étranger avant de me lancer dans la vie active. C'est en faisant quelques recherches sur Internet que j'ai découvert Eurodyssée. Programme avec lequel je suis partie en Roumanie faire un stage de 3 mois au sein du Département des ressources humaines et des affaires internationales du Conseil Régional de Hunedoara à Deva. »

On a souvent des programmes d'échange une image de chemin de croix administratif. Etait-ce votre cas ?

« Non, c'était relativement simple. J'ai tout d'abord rempli un dossier de candidature avant d'être convoquée pour un entretien où l'on m'a expliqué plus

en détails les possibilités offertes par le programme. Mon dossier de candidature a alors été envoyé au partenaire de la région qui m'intéressait. Et trois semaines plus tard, j'étais sélectionnée. Bref, entre ma première recherche sur Internet et le jour de mon départ, à peine 2 mois s'étaient écoulés ! Si tous les paramètres sont réunis, ça peut aller très vite. »

Et la Région ? Est-elle un intermédiaire efficace ?

« WBI s'occupe de tout pour vous ! Ce sont eux notamment qui prennent les contacts avec les partenaires locaux, qui gèrent le suivi de votre dossier. Ils vous donnent toutes les informations dont vous avez besoin avant votre départ. »

Que reprenez-vous de cette expérience ?

« Que cela m'a avant tout permis de trouver un emploi. A mon retour en Bel-

gique j'ai été rapidement engagée à l'UWE. Et sur le plan personnel, ce stage m'a sans aucun doute fait mûrir ! »

Si vous deviez donner un conseil à un jeune wallon ?

« Je dirais que c'est une opportunité à saisir. Eurodyssée pourrait être défini comme un stage à l'étranger « clé sur porte » : l'entreprise et le logement vous sont trouvés par le partenaire régional, une formation linguistique est organisée sur place, une bourse vous est versée (entre 400 et 800 € par mois) et durant votre stage le partenaire régional peut vous aider en cas de problème. Je ne connais pas un autre programme qui offre un tel service aux jeunes ! »

> En savoir plus

www.eurodyssée.net

Propos recueillis par Nicolas Yernaux

Concours et recette

JEU-CONCOURS en collaboration avec BELSUD

Gagnez un bon d'une valeur de 300 € à valoir dans le guide des locations touristiques de la centrale des réservations BELSUD* !

Identifiez les 3 rivières wallonnes ci-dessous



1

© SPW - J.L. Carpentier

INDICE : J'ondule au pays du Toine Culot et de son créateur Arthur Masson.

*gîte rural, gîte à la ferme, meublé de vacances ou chambre d'hôtes en Wallonie.



2

©OTCE

INDICE : Avant de me jeter dans la Sûre au Grand-Duché, je m'écoule le long de la frontière belgo-allemande.

INDICE : C'est à Rebecq sur le parcours du Petit Train du Bonheur que je présente le plus d'attrait..



3

© MT R. Pais

COMMENT PARTICIPER ?

Avant le 30 avril 2009, envoyez sur une carte postale vos réponses à :

« VIVRE LA WALLONIE »
Place Joséphine-Charlotte, 2,
5100 JAMBES

Un tirage au sort, parmi les bonnes réponses désignera le gagnant

Bonne chance

Félicitations !

Le gagnant du précédent numéro est :
Annette Pétrisse de Gembloux

Les bonnes réponses étaient :

- 1) Château de Bouillon
- 2) Château de La Hulpe – Domaine Solvay
- 3) Château de Jehay

Les saveurs wallonnes

Recette proposée par Annie Van Bellinghen de Blegny

Tarte « fan de chocolat »

Ingrédients :

Pâte : 250 g de farine, 100 g de sucre fin, 1 pincée de sel, 2 c.à.s. de cacao en poudre, 200 g de beurre froid, 2 jaunes d'œuf battus avec 1 c.à.s. d'eau.

Couche de chocolat craquant : 150 g de chocolat noir

Ganache : 200 ml de crème fraîche liquide, 300 g de chocolat noir, 3 jaunes d'œuf, 40 g de beurre

Préparation :

Pour la pâte sablée, mélangez l'ensemble des ingrédients (sauf les œufs) du bout des doigts jusqu'à obtention d'un mélange sableux. Creusez un puits et ajoutez-y les œufs battus. Mélangez et formez une boule que vous entourez de film alimentaire. Réservez au frigo durant 1 à 2 h. Étalez ensuite la pâte dans un

moule à tarte. Étalez sur la pâte du papier sulfurisé recouvert de légumes secs (haricots, pois chiches...). Mettre au four préchauffé à 180°C durant 15 à 20 min. Laissez ensuite refroidir.

Pour la couche de chocolat craquant, faites fondre le chocolat au bain-marie. Chemisez ensuite le fond de tarte à l'aide d'un pinceau. Laissez durcir.

Pour la ganache, faites chauffer la crème dans un poêlon. Versez-la sur le chocolat préalablement coupé en petits morceaux. Incorporez les jaunes d'œufs et le beurre. Versez sur le fond de tarte. Laissez refroidir au frigo.

LE SAVIEZ-VOUS ?



CHOCOLAT WALLON D'HIER...

Au début du XXe siècle, 50 chocolatiers faisaient déjà la renommée du chocolat wallon au-delà de nos frontières.

... ET D'AUJOURD'HUI

Ces 20 dernières années, une quarantaine de chocolateries d'esprit artisanal ont vu le jour dans notre région.

Pour le prochain numéro qui paraîtra en juin 2009, la rédaction souhaite publier une recette à base de fraises. Un appel est à nouveau lancé aux cuisiniers amateurs. Si les fraises vous inspirent, envoyez-nous votre recette par e-mail (valerie.putzeys@spw.wallonie.be) ou par courrier. La rédaction sélectionnera et publiera la meilleure. Son auteur recevra en cadeau « Le Larousse de la cuisine – 1400 recettes ».

Agenda

UNE SÉLECTION D'ÉVÈNEMENTS SOUTENUS OU ORGANISÉS PAR LA RÉGION

LE SALON BOIS & HABITAT

DU 27 AU 30 MARS A NAMUR EXPO

Dixième édition de ce salon consacré à la construction, à la rénovation et aux aménagements en bois dans l'habitat. Cette année, Bois & Habitat met à l'honneur le mobilier contemporain en bois, le design et les aménagements intérieurs et extérieurs.
www.bois-habitat.be - Tél : 0900/10.689



LES EXPOSITIONS

A NAMUR

Centre d'information et d'accueil
Rue de Bruxelles, 20
Tél : 081/24.00.60



• Libres lueurs

Jusqu'au 27 mars
2009 : Michel Mathy expose ses acryliques, des œuvres abstraites

à voir du lundi au vendredi. Ouverture spéciale le 14 mars de 14h à 17h en présence de l'artiste.

A MONS

Centre d'information et d'accueil
Rue de la Seuwe, 18-19

• L'Énergie est entre nos mains

Jusqu'au 27 mars 2009 : cette exposition destinée aux élèves de 8 à 14 ans propose une découverte didactique de l'énergie sous toutes ses formes. Réservations scolaires au 065/22.06.81

A WAVRE

Centre d'information et d'accueil
Rue de Bruxelles, 48-50

• Nos rivières sont fragiles : protégeons-les !

Jusqu'au 27 mars 2009
Info : cia.wavre@mrw.wallonie.be

A BRUXELLES

Espace Wallonie

Rue du Marché-aux-Herbes, 25-27
Tél : 02/506.43.40 ou 41

• Exposition des élèves de l'Académie de Châtelet sur les plaisirs de la table, réalisée dans le cadre de la Journée de la Poésie.

Jusqu'au 28 mars.

• Expositions de peinture

- Rose DELHAYE expose ses toiles *jusqu'au 21 mars*
- Gerardo PACHECO *du 27 mars au 25 avril*
- Thierry MERGET *du 29 avril au 30 mai.*

A CHARLEROI

Espace Wallonie
Rue de France, 3
Tél : 071/20.60.80

• Exposition de J. V. Molkot et F. Valmont

Jusqu'au 23 mars : la rencontre entre Molkot, « peintre de l'imaginaire », et Valmont qui travaille le bois avec passion.

A LIEGE

Espace Wallonie
Place Saint-Michel 86
Tél : 04/250.93.30

• La Wallonie fait « la Une »

Jusqu'au 15 mai : l'histoire de notre région à travers les médias.



VELO-CITY 2009

DU 11 AU 17 MAI 2009

A TOUR & TAXIS

C'est Bruxelles qui accueille cette année la 15^e édition de Velo-city, la plus grande conférence biennale européenne sur la politique cycliste. Dans le cadre de cette conférence, se tiendra une exposition thématique ouverte à tous et dont le but est de diffuser un message différent et positif sur l'utilisation, l'image et les avantages du vélo. Celle-ci comptera environ 80 stands, répartis en 4 zones. La Région wallonne y sera présente et exposera sa politique en matière de mobilité douce.

 *En savoir plus*

www.velo-city2009.com

LA SEMAINE NUMERIQUE

DU 28 MARS AU 3 AVRIL

Cette démarche s'inscrit dans un processus de réflexion, d'information, de sensibilisation et d'accompagnement du public dans l'appropriation des technologies de l'information, secteur en pleine révolution. Des centaines d'activités se dérouleront sur l'ensemble du territoire.

 *En savoir plus*

www.lasemaine numerique.be



Service public de Wallonie

Economie, emploi, logement, aménagement du territoire et urbanisme, énergie, environnement, équipement, mobilité,... le Service public de Wallonie (SPW) intervient dans les matières qui vous concernent au quotidien.



<http://spw.wallonie.be>